

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MISE EN DEMEURE DE PAYER

Art. L.257-0A et L.258 A
du Livre des procédures fiscales

Le 03/04/2018

Pour nous contacter

Centre des finances publiques

SIP-E SAINT-PONS-DE-THOMIERES

GRAND RUE

34220 ST PONS DE THOMIERES

Tél. : 04 67 97 38 80

Courriel :

sip-sie.saint-pons@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public :

8H3012H 14H16H SF MA ME JE AM VE

BDF: BDFEFPCCCT FR68 3000 1002 0634 3G00 0000 071

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP-E SAINT-PONS-DE-THOMIERES

GRAND RUE

34220 ST PONS DE THOMIERES



Vos références

Numéro de dossier : 0517387589089 034047

Action : 1M00001

MME GLASER SARAH MAUD

9 RTE DE MINERVE

34210 AZILLANET

Madame, Monsieur,

Selon mes informations, vous n'avez pas payé les sommes dont le détail figure dans le tableau ci-dessous.

Je vous invite à régulariser votre situation sans délai.

À défaut, j'engagerai à votre encontre, à l'issue d'un délai de huit jours suivant la notification de la présente mise en demeure de payer, des poursuites pouvant occasionner des frais élevés.

Le présent document TIENT LIEU DU COMMANDEMENT prévu par le code des procédures civiles d'exécution.

Désignation des impositions (1)	Date (2)	Montant dû	Versements effectués	Reste à payer
TH/Contrib. audio 2017 Rôle 78001	31/10/2017	826,00 €	0,00 €	826,00 €
Majoration	15/12/2017	83,00 €	0,00 €	83,00 €
			Total dû :	909,00 €

*** Situation arrêtée au 03/04/2018**

Vous pouvez contester cette mise en demeure de payer auprès du directeur départemental des finances publiques dans les deux mois suivant sa notification.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le comptable public

CHAUVEL JEAN-JACQUES

Papillon détachable à joindre à votre chèque libellé à l'ordre du Trésor Public

Nom : MME GLASER SARAH MAUD

Références du service : 034047

Numéro de dossier : 0517387589089

Rôles : 17/78001

Ne pas coller ni agraffer

Reste à payer : 909,00 €

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LETTRE DE RELANCE
Art. L.257-0 B du Livre des procédures fiscales

LRMD V7.15 010817 R 2

Vos démarches

Votre centre des finances publiques

SIP-E SAINT-PONS-DE-THOMIERES
GRAND RUE
34220 ST PONS DE THOMIERES
Tél. : 04 67 97 38 80

Courriel : *Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr*
Accueil du public : horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ».

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP-E SAINT-PONS-DE-THOMIERES
GRAND RUE
34220 ST PONS DE THOMIERES



Vos références

Numéro fiscal : 05 17 387 589 089
Référence du document : 17 34 0601881 43
Date d'établissement : 22/01/2018

MME GLASER SARAH MAUD
9 RTE DE MINERVE
34210 AZILLANET

Madame, Monsieur,

Selon mes informations, vous n'avez pas payé dans les délais **VOTRE TAXE D HABITATION** ou vous n'avez pas utilisé un mode de paiement dématérialisé.

Je vous invite à régulariser votre situation dans les meilleurs délais. À défaut, je poursuivrai, à l'issue d'un délai de trente jours suivant la notification du présent document, la procédure visant à obtenir le paiement des sommes précitées.

Vous disposez également de ce délai de trente jours pour contester la majoration appliquée conformément à l'article L. 80 D du livre des procédures fiscales.

Si vous avez déjà payé ou si vous rencontrez des difficultés pour payer la somme restant due, je vous invite à me contacter rapidement.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le comptable public
CHAUVEL JEAN-JACQUES

Votre situation

Situation arrêtée au (1) : 16/01/2018

Montant de l'impôt 826,00 €

Versements effectués dans les délais (3)

Reste à payer à la date limite de paiement 826,00 €

Majoration de 10% (4) + 83,00 €

Versements effectués hors délais

Reste à payer 909,00 €

Vous pouvez payer en ligne sur impots.gouv.fr ou par smartphone ou tablette.

ATTENTION : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire.
SI VOS COORDONNÉES BANCAIRES NE SONT PAS MENTIONNÉES SOUS LE CADRE SIGNATURE
OU EN CAS DE MODIFICATION, JOIGNEZ UN RIB.

Réservé à l'administration :
34047/780/2017

Partie à détacher suivant les pointillés

Pour payer
par smartphone ou
tablette, flashez ce
code avec
l'application
« Impots.gouv »



Voir explications à
la rubrique « Modes
de paiement »

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFIP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFIP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE ET LIEU

SIGNATURE

MME GLASER SARAH MAUD
9 RTE DE MINERVE
34210 AZILLANET

CLP019019057311 *

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : FR46ZZ0050021734060188143TIP
DGFIP ICS : FR46ZZ005002 LETTRE DE RELANCE
17 34 0601881 43 E 780 2017 34047 15/12/2017 Montant : 909,00 €

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
59885 LILLE CEDEX 9

173406018812 MME GLASER SA 30004007640000012396834
001110000122 80780217340601881430340470925906 90900